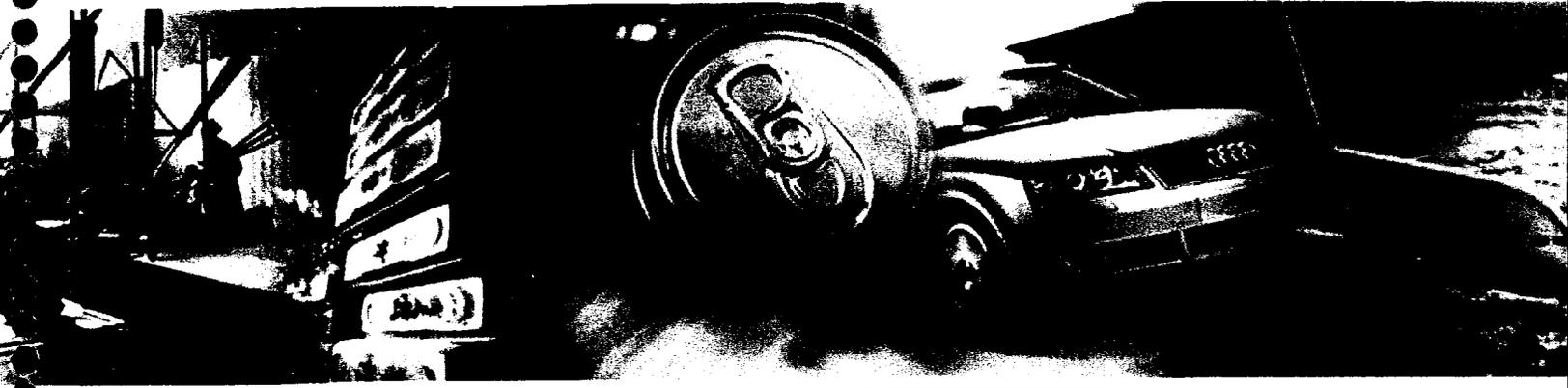


CET - 60 M
C.G. - SECTEUR
ENERGETIQUE



**Commission parlementaire de l'économie et du
travail concernant la sécurité et l'avenir
énergétique du Québec**

Mémoire présenté
Le 11 janvier 2005





TABLE DES MATIÈRES

Alcoa aspire à être la meilleure entreprise au monde, aux yeux de ses clients, de ses actionnaires, des collectivités et de ses employés.

INTRODUCTION	1
MISE EN CONTEXTE	2
NOS PRÉOCCUPATIONS	5
DES MOYENS À CONSIDÉRER	9
CONCLUSION	12
ANNEXES	
A. Alcoa et le développement durable	
B. Argumentaire d'Alcoa concernant l'Avis d'expert de monsieur Pierre Fortin présenté au ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, dans le cadre de la commission sur la sécurité et de l'avenir énergétiques au Québec, intitulé « Le développement économique et régional ».	



INTRODUCTION

De nos jours, les questions de développement durable sont sur toutes les lèvres et le gouvernement du Québec reconnaît que nous sommes à la croisée des chemins, notamment en matière de développement énergétique. En effet, le paysage énergétique nord-américain a considérablement changé au cours des 15 dernières années et ces bouleversements nécessitent, aujourd'hui, que le gouvernement du Québec se penche sur des choix qui engageront l'avenir énergétique du Québec, plus particulièrement à l'égard de la sécurité énergétique. Dans sa quête de solutions structurantes pour l'avenir énergétique du Québec, le gouvernement du Québec a lancé un processus de consultation afin d'obtenir la contribution des intervenants intéressés par ce sujet, et ce, dans une perspective du développement durable.

Dans le cadre des travaux de la commission parlementaire portant sur la sécurité et l'avenir énergétiques du Québec, Alcoa Canada Première Fusion (ci-après appelée « Alcoa ») aimerait faire partager le fruit de ses réflexions sur ce sujet hautement stratégique. Pour Alcoa, la sécurité énergétique constitue un facteur stratégique – voire de la plus haute importance – qui mérite toute notre attention. En effet, la sécurité énergétique interpelle directement nos besoins actuels et futurs en électricité qui sont requis d'une part, pour assurer le fonctionnement efficace de nos usines et, d'autre part, pour consolider nos activités au Québec et plus particulièrement dans les régions du Québec.

Il est également vital pour assurer la pérennité de notre industrie d'être en mesure de connaître l'évolution du prix de l'électricité sur un horizon de long terme. De façon plus précise, la prévisibilité du tarif Grande puissance d'Hydro-Québec, soit le tarif L, nous importe grandement.

Nous souhaitons contribuer à éclairer les travaux de la commission parlementaire qui se penche sur ce sujet éminemment stratégique pour les consommateurs d'électricité, et ce, tant pour les générations présentes que futures.

Notre mémoire s'articule de la façon suivante : nous effectuons tout d'abord une mise en contexte, ensuite nous exposons nos préoccupations et nous identifions des options à analyser. Par ailleurs, nous présentons en annexe de quelle manière le développement durable s'inscrit au cœur des préoccupations d'Alcoa.

*La sécurité
énergétique constitue
un facteur stratégique
qui mérite toute notre
attention.*



MISE EN CONTEXTE

Mondialement, le secteur de l'énergie a connu de grands bouleversements au cours des dernières décennies. Ces changements s'accélérent faisant en sorte qu'aujourd'hui le secteur de l'énergie est bien différent de ce que l'on a connu et il nous apparaît évident que cette différence s'accroîtra dans l'avenir. Cette constante évolution oblige les administrations publiques à revoir leurs orientations et leurs stratégies, et le cas échéant, leur cadre réglementaire afin de s'adapter à cette nouvelle réalité.

Parmi les modifications les plus percutantes, soulignons l'ouverture des marchés, la déréglementation du secteur de la production d'électricité, les privatisations et restructurations majeures de l'industrie électrique, ainsi que le protocole de Kyoto. Des nouvelles préoccupations et notions sont également apparues. En effet, l'efficacité énergétique et le développement durable constituent maintenant des concepts incontournables qui s'insèrent au cœur même de toutes décisions concernant les orientations en matière d'énergie. Finalement, l'émergence de nouvelles filières, jusque-là accessoires, ajoute à la complexité du portrait à tracer du secteur de l'énergie.

Plus près de nous, au Québec, le secteur de l'énergie a aussi connu son lot de modifications. La déréglementation de la production de l'électricité, la réglementation des activités de distribution et de transport de l'électricité et l'établissement législatif d'un volume d'électricité patrimoniale à un prix fixe, ainsi que la ratification de la Paix des Braves sont le fruit des orientations que le gouvernement du Québec a adoptées au fil des années.

Le Québec explore aussi les possibilités qu'offrent les nouvelles filières. L'éolien et la cogénération constituent maintenant des filières à considérer lorsque vient le moment d'évaluer les moyens d'accroître l'offre d'énergie au Québec. Les notions d'efficacité énergétique et de développement durable ont fait l'objet de nombreuses discussions et sont maintenant des composantes inhérentes à l'élaboration de quel que projet que ce soit dans le secteur de l'énergie.

Pour Alcoa, la sécurité énergétique c'est la garantie que les besoins en électricité seront satisfaits en tout temps afin d'assurer la pérennité de nos usines et la stabilité économique des communautés où nous sommes implantés.



Par ailleurs, force est de constater que la réglementation environnementale a été largement développée dans les dernières décennies et que la mise en application des règles environnementales fédérales et provinciales a occasionné des délais importants à la mise en valeur des ressources énergétiques du Québec. Il suffit de se rappeler de la dernière tentative d'accroître l'offre par le biais du projet du Suroît et les ratés du programme de mise en valeur des petites centrales hydroélectriques. En effet, toute démarche visant à accroître l'offre rencontre des réticences considérables, entre autres, par la présence de deux processus d'évaluation environnementale qui comportent chacun leur degré de complexité. Il est à espérer que l'« Entente de collaboration Canada-Québec en matière d'évaluation environnementale » intervenue le 19 mai 2004 entre les deux gouvernements permettra de coordonner efficacement les étapes de leurs processus respectifs. Cette entente, signée pour une durée de cinq (5) ans, devrait faciliter les démarches des promoteurs qui doivent obtenir des autorisations des deux (2) ordres de gouvernement avant de réaliser leurs travaux, dans le territoire qu'elle vise, soit celui du Québec méridional.

Comme le reconnaissent les acteurs du secteur de l'énergie, l'impossibilité à accroître l'offre au cours des dix dernières années nous amène aujourd'hui à ressentir, au Québec, le besoin impérieux de discuter de la sécurité énergétique.

Commençons donc par définir, en termes simples, en quoi consiste la sécurité énergétique. Pour Alcoa, la sécurité énergétique c'est la garantie que les besoins en électricité seront satisfaits en tout temps afin d'assurer la pérennité de nos usines et la stabilité économique des communautés où nous sommes implantés.

La sécurité énergétique nécessite de procéder à l'analyse de diverses options, que ce soit sur la base de l'offre d'énergie ou sur celle de la demande. Nous n'avons pas la prétention de couvrir tous les sujets. Les autres intervenants à cette commission viendront sûrement enrichir nos suggestions et c'est bien ainsi.

Plus que de définir des options, la sécurité énergétique oblige à faire des choix parmi ces dernières. Alcoa souhaite éclairer la commission sur la nature et la portée de certains choix.

Notre premier grand message est qu'il nous importe, à court terme, d'assurer la compétitivité de nos usines au Québec. Cette assurance résulte de l'obtention d'énergie additionnelle nécessaire aux besoins d'amélioration continue de nos installations et au développement de nos activités dans le secteur de la transformation

Nos messages :

- *compétitivité de nos usines;*
- *maintien et consolidation de nos activités au Québec;*
- *prévisibilité de l'évolution du tarif L.*



Notre second grand message concerne le maintien et la consolidation de nos activités au Québec. À moyen terme, pour maintenir nos activités, nous devons avoir l'assurance que les droits hydrauliques dont nous bénéficions et les blocs d'énergie qui sont prévus dans nos contrats actuels seront renouvelés respectivement en 2011 et en 2014 à des tarifs concurrentiels et sur une longue période. À plus long terme, la consolidation de nos activités passe par la modernisation de notre aluminerie de Baie-Comeau, à l'expansion de notre aluminerie de Deschambault. À cet égard, Alcoa devra disposer de blocs d'énergie supplémentaires. Considérant l'annulation récente par le Gouvernement de nos ententes, ces investissements ont été retirés de la liste des projets d'Alcoa.

Enfin, notre troisième et dernier message porte sur la prévisibilité de l'évolution du tarif L, et ce, sur un horizon de long terme.

Alcoa avec près de 5 milliards d'actifs au Québec, génère annuellement 1 milliard de dollars dans l'économie québécoise. En créant les conditions favorables à la consolidation de nos activités au Québec, Alcoa pourrait générer près de 1,5 milliard de dollars sur une base annuelle, principalement dans les régions du Québec.

En dollars d'aujourd'hui, nous parlons de retombées économiques qui pourraient s'élever à 40 milliards de dollars sur un horizon de 25 ans.

Pour ce faire, nous devons absolument disposer de l'assurance relative à notre sécurité énergétique à court, moyen et long terme, et ce, tant à l'égard des volumes d'énergie requis que de l'évolution du tarif L.

*Des retombées
économiques de
40 milliards \$ pour
les régions
du Québec sur un
horizon de 25 ans.*



NOS PRÉOCCUPATIONS

L'électricité constitue une composante majeure de nos coûts de production. La production de l'aluminium et l'électricité s'avèrent deux éléments indissociables. L'industrie de l'aluminium répète inlassablement cette incontournable vérité. Elle le répète à un point tel qu'on en oublie les raisons pour lesquelles elle le fait.

L'électricité a toujours été au centre des préoccupations des alumineries quelle qu'en soit l'époque. Quelle industrie pourrait se permettre de prendre à la légère un élément qui compte pour près du tiers de ses coûts de production et de s'engager dans des investissements de plusieurs milliards de dollars? Les économistes savent fort bien que les décisions d'investissement reposent sur différents facteurs de localisation, ainsi que sur les impératifs économiques qui en découlent. Dans le cas de la production d'aluminium, deux facteurs importants – voire fondamentaux – doivent être considérés : la disponibilité d'une énergie en quantité suffisante et des tarifs concurrentiels. Au début du siècle, le Québec répondait à ces deux impératifs avec brio. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'industrie de l'aluminium s'est développée aussi rapidement au point de devenir, dans les régions où elle est présente, le principal moteur de développement économique.

De la situation énergétique actuelle et de son évolution, nous tirons le constat suivant : pour ce qui est de la production d'aluminium, l'évolution tarifaire et les approches d'établissement des tarifs constituent de toute évidence des freins importants au développement de notre industrie, voire même son maintien.

Évidemment, puisque l'électricité représente une composante majeure de nos coûts de production, tout élément qui influe sur sa disponibilité et sur son prix nous préoccupe au plus haut point.

La sécurité énergétique soulève nécessairement la question fondamentale suivante : *comment assurer la sécurité énergétique et à quel coût?*

Sans vouloir répéter notre définition de la sécurité énergétique, il convient de mentionner que ce sont les besoins actuels et futurs de consommation d'énergie qui doivent être pris en compte.

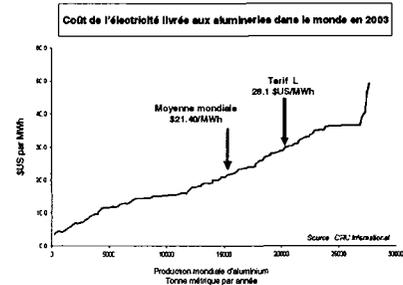
L'électricité compte pour près du tiers des coûts de production des alumineries, donc l'approvisionnement énergétique à un prix concurrentiel et prévisible est essentiel au développement de l'industrie.



Contenir l'évolution du tarif L

Les hausses récentes des tarifs d'Hydro-Québec représentent un choc tarifaire qui n'était pas anticipé par les industriels.

Actuellement, Hydro-Québec se présente devant la Régie de l'énergie pour obtenir une nouvelle hausse de ses tarifs. Alcoa rappelle qu'il est primordial, pour maintenir un climat propice aux investissements, de contenir ces hausses tarifaires à l'intérieur d'un intervalle restreint.



Nos décisions d'investissement requis pour améliorer le fonctionnement de nos

alumineries afin d'en assurer la pérennité, tiennent compte en premier lieu du coût de l'énergie et de son évolution sur de très longues périodes. En conséquence, il est primordial d'encadrer le risque inhérent à la prise de ces décisions d'investissement.

Finalement, contrairement à ce qui est véhiculé, le tarif L n'est plus un tarif concurrentiel sur les marchés mondiaux. En effet, il se creuse un écart défavorable inquiétant entre les prix payés par nos concurrents à travers le monde et le tarif L d'Hydro-Québec. À titre indicatif, le prix moyen payé en 2003 pour l'électricité par les quelques 200 alumineries à travers le monde pour une production annuelle dépassant les 25 millions de tonnes a été d'environ 30 % inférieur au tarif L.

Le développement de l'offre et la diversification des filières

Pour Alcoa, la sécurité énergétique passe par un développement de l'offre, d'une part, et par une judicieuse gestion de l'électricité, d'autre part. Alcoa appuie le développement de l'offre énergétique en favorisant la mise en valeur des ressources renouvelables, dont le potentiel hydroélectrique du Québec.

L'objet fondamental de cette commission porte sur la sécurité énergétique et le développement de l'offre contribue indéniablement à améliorer la position du Québec en termes de sécurité énergétique. Lorsqu'on examine un sujet aussi fondamental que celui-ci, il ne faut pas obscurcir notre jugement ou se limiter à travailler uniquement sur un élément de l'équation. La sécurité énergétique est un enjeu trop important pour Alcoa et le Québec entier pour qu'une approche dogmatique impose ses diktats.

La diversification des filières de production constitue en soi une approche qui contribue à augmenter la sécurité énergétique. Encore faut-il que cette diversification se réalise à un coût socialement acceptable. Nous laissons le soin aux décideurs d'établir l'ampleur du coût socialement acceptable.

Dans l'optique du développement de l'offre, il faut créer les conditions propices. En outre, les autorités publiques doivent assumer un leadership en prenant les décisions qui s'imposent pour le bien collectif. En effet, il y aura toujours des opposants à la réalisation de projets énergétiques.



Harmoniser la réglementation environnementale

Afin de favoriser la diversification de l'offre, il importe de mettre en place des conditions favorables à son développement. L'une d'entre elles consiste à procéder à une harmonisation des réglementations environnementales fédérale et provinciale.

Dans le contexte actuel, certaines filières jouissent d'un certain avantage réglementaire au détriment de la filière hydraulique qui, jadis, faisait la fierté et la force du Québec et, encore aujourd'hui, l'envie de bien des pays. En effet, l'assujettissement de la filière hydraulique à deux régimes réglementaires environnementaux distincts, celui du fédéral et celui du provincial, combiné à l'application littérale de ces réglementations, ont tôt fait de venir à bout de la motivation des développeurs et des projets qu'ils pilotent.

Diversification des fournisseurs

La diversification des fournisseurs représente également une alternative qui favorise la sécurité énergétique. Dans une économie de marché, l'introduction d'une telle concurrence tend indéniablement à favoriser l'allocation optimale des ressources.

Encore tout récemment, dans le but tout à fait normal d'améliorer la productivité d'une de ses alumineries, Alcoa requérait l'ajout de 10 mégawatts de puissance d'Hydro-Québec conformément au tarif L. Cette demande a été refusée par le monopole d'État qu'est Hydro-Québec, malgré son obligation légale de fournir et sa propre capacité d'exporter, en prétextant qu'elle n'avait pas l'obligation de desservir Alcoa pour ses besoins additionnels et « une situation énergétique trop serrée ». Comme monopole et exportateur, il semblerait qu'elle désirait pouvoir faire des choix stratégiques de clientèles dites à valeur ajoutée, au-delà de ses tarifs, minimisant l'apport gigantesque d'entreprises comme Alcoa à l'économie québécoise. Nous aimerions porter à l'attention de la commission cette situation qui, selon nous, va à l'encontre de la sécurité énergétique et elle mine la confiance des investisseurs.

*Situation
monopolistique et
sécurité énergétique
ne vont pas de pair,
surtout lorsque le
monopole refuse de
livrer aux termes et
conditions prévus et
réglementés.*

En effet, quelles alternatives nous reste-t-il lorsque le monopole d'État refuse de nous fournir et livrer de l'électricité aux termes et conditions prévus dans le règlement tarifaire?

Cet exemple illustre que situation monopolistique et sécurité énergétique ne vont pas nécessairement de pair, surtout lorsque le marché de détail est fermé et que le monopole se comporte comme s'il n'avait pas l'obligation de desservir le client.



Développement durable et utilisation rationnelle de l'électricité

Tel que mentionné précédemment, l'énergie constitue un facteur prépondérant en ce qui concerne le maintien de nos opérations et le développement de nos activités au Québec. Nous décrivons d'ailleurs en annexe de quelle manière le développement durable s'inscrit au cœur des préoccupations d'Alcoa. Nous abordons ce sujet en traitant de l'efficacité énergétique, de l'environnement et de l'engagement d'Alcoa dans les communautés.

Pour Alcoa, l'utilisation rationnelle de l'électricité s'articule autour de deux grands axes, à savoir, l'efficacité énergétique et la gestion de la consommation. L'efficacité énergétique représente un des éléments essentiels autour duquel s'articule sa stratégie en termes de réduction et contrôle de ses coûts d'exploitation. Chaque geste, chaque processus font l'objet d'une révision constante dans le but d'épargner des kilowatts-heure. Cet inlassable exercice nous permet d'affirmer qu'Alcoa met tout en œuvre pour éviter le gaspillage. Pour mener à bien les révisions constantes, Alcoa s'est dotée d'une structure organisationnelle entièrement dédiée à l'efficacité énergétique. Cette structure, est composée d'un comité international, de comités régionaux et de comités d'usines, et ce, pour toutes les usines d'Alcoa à travers le monde.

En termes de la gestion de la consommation, Alcoa offre des possibilités de puissance interruptible intéressante pour le distributeur d'électricité, dont Hydro-Québec tire avantage, et cette possibilité a été utilisée plus de 30 fois l'hiver dernier. De plus, Alcoa pourrait optimiser la gestion de sa consommation d'énergie si le monopole d'État lui permettait de regrouper « pooler » la consommation d'énergie électrique de ses alumineries en les considérant comme un tout et non comme autant d'abonnements distincts. Comprenons nous bien, ce n'est pas pour réduire nos coûts d'abonnements que nous soulevons ce point mais plutôt pour souligner le potentiel de gestion de la consommation que cette approche peut représenter pour satisfaire les besoins du Québec.



DES MOYENS À CONSIDÉRER

Dans les pages précédentes, nous avons particulièrement insisté sur l'importance de la disponibilité de l'énergie et la prévisibilité de l'évolution tarifaire pour notre entreprise.

Alcoa veut profiter de l'occasion qui lui est offerte pour avancer des solutions réalistes et constructives qui méritent d'être considérées par les autorités responsables.

Partant de ce principe simple, nous articulons la présentation de plusieurs moyens qui pourraient être intéressantes pour le Québec afin de renforcer la sécurité des approvisionnements, et ce, dans une perspective de développement durable. Chacun des moyens décrites ci-après répondent aux trois messages que nous véhiculons à l'intérieur du présent mémoire, à savoir :

- assurer la compétitivité mondiale de nos alumineries du Québec. Cette assurance résulte de l'obtention d'énergie additionnelle nécessaire aux besoins d'amélioration continue de nos installations et au développement de nos activités dans le secteur de la transformation;
- maintenir et consolider nos activités au Québec. À moyen terme, par le renouvellement des droits hydrauliques et des blocs d'énergie qui sont prévus dans nos contrats actuels. À plus long terme, par l'obtention de blocs d'énergie supplémentaires;
- accroître la prévisibilité de l'évolution du tarif L.

Droits hydrauliques – contrats d'approvisionnement / renouvellement

La première option consiste à obtenir du gouvernement et du fournisseur l'assurance que les blocs d'énergie actuellement disponibles pour Alcoa le seront également sur un horizon de long terme. Pour ce qui est des volumes d'énergie associés à l'utilisation des forces hydrauliques de la rivière Manicouagan, cette assurance devra provenir du gouvernement. Il y va de la pérennité et de la survie de notre aluminerie de Baie-Comeau. Vous conviendrez sûrement qu'il s'agit d'une façon très simple de renforcer notre sécurité énergétique.

Quatre moyens qui méritent une très haute considération :

- assurance du gouvernement à l'égard des volumes d'énergie prévus à nos contrats et associés à l'utilisation des forces hydrauliques de la rivière Manicouagan;
- permission de développer un site hydraulique du domaine public pour des fins d'autoconsommation;
- ouverture du marché de détail pour renforcer la sécurité énergétique et favoriser la concurrence;
- contenir l'évolution du tarif L.



Sans entrer dans les technicités, les quantités d'énergie actuellement disponibles pour Alcoa au Québec sont de l'ordre de 17 TW/h par an. Compte tenu de nos caractéristiques de production, de nos besoins d'amélioration continue de notre productivité pour garantir le maintien et la survie de nos alumineries, il s'agit d'un minimum vital sur lequel il nous est impossible de faire un quelconque compromis sans avoir à réduire notre production actuelle avec les impacts que cela engendrerait sur la main-d'oeuvre et le développement économique régional.

Autoconsommation / site hydraulique / PPP avec le gouvernement

Nous suggérons comme seconde option, une solution qui, tout en étant une solution efficace à long terme pour Alcoa, se traduirait par des gains importants pour le Québec. Nous demandons donc au gouvernement d'examiner la possibilité de nous permettre de développer, pour des fins d'autoconsommation, un site hydraulique du domaine public.

Nous sommes conscients que les sites hydrauliques du domaine public de plus de 50 MW sont réservés au bénéfice d'Hydro-Québec. Il faut cependant replacer ceci dans son contexte historique. À l'époque de l'édiction de ce principe, Hydro-Québec avait l'obligation de livrer le service à l'ensemble de la population. Les autres filières étant parfois embryonnaires, seule la filière hydraulique pouvait être envisagée. Aujourd'hui, Hydro-Québec Distribution dispose d'un engagement limité de la division Production et a une possibilité d'accès à plusieurs filières différentes pour satisfaire à cette obligation. Or, selon Hydro-Québec, l'obligation de livrer le service n'existe pas lorsqu'un client requiert plus de 175 MW, ce qui encore une fois s'avère insécurisant à l'égard de la disponibilité énergétique. Cette insécurité existe tout autant si le gouvernement permet au monopole de discriminer par différents nouveaux tarifs les clients selon sa perception de la valeur ajoutée ou selon tout critère de différenciation semblable laissé à l'appréciation du monopole exportateur.

Toutefois, en permettant à Alcoa de développer pour fins d'autoconsommation un site hydraulique, le gouvernement du Québec en retirerait plusieurs avantages. Premièrement, en percevant des redevances de l'utilisation des forces hydrauliques du domaine public. Deuxièmement, en accélérant le développement de sites hydrauliques, l'économie des régions serait fortement stimulée. Finalement, l'introduction d'une certaine concurrence dans le développement des sites hydrauliques aurait pour effet de réduire le prix de revient du kilowatt-heure développé.

Le Québec ne peut qu'être gagnant en favorisant le développement de ses ressources énergétiques renouvelables. Chaque mégawatt de puissance installée réduit d'autant la dépendance du Québec envers les énergies fossiles, concourant ainsi à accroître la sécurité énergétique de tout le Québec. De plus, en permettant à Alcoa de développer un tel site, il serait clairement démontré que l'énergie est, et demeure au Québec, au service du développement économique et des régions.

Alcoa est prête à considérer de tels projets dans le but d'accroître son indépendance sur le plan énergétique, et ce, dans le cadre d'une formule de partenariat public-privé.



Cela exprime avec éloquence l'importance que nous accordons à la notion de sécurité énergétique.

Réservation de volume d'énergie à même le bloc d'énergie patrimoniale

Les clients industriels contribuent depuis de nombreuses années au paiement des actifs d'Hydro-Québec. Malgré leur contribution reconnue à l'amortissement de ces actifs, ceux-ci ne bénéficient pas de la rente économique qui en résulte. Pour redresser cette situation, Alcoa suggère qu'une partie du bloc d'énergie patrimoniale soit réservée à des consommateurs qui s'engageraient via des ententes à long terme dans l'économie du Québec.

En contrepartie de cet engagement de long terme dans l'économie du Québec, Hydro-Québec procéderait à la signature d'entente sur la livraison de blocs d'énergie à des tarifs concurrentiels. L'utilisation de volumes d'énergie à même le bloc d'énergie patrimoniale serait, du point de vue d'Alcoa, une façon pour Hydro-Québec de redistribuer équitablement une partie de la rente que les entreprises du secteur industriel ont largement contribué à créer.

De plus, une telle approche, contribuerait grandement à démontrer que l'électricité au Québec est au service du développement économique. Les régions du Québec, fortement affectées sur le plan économique, seraient les grandes bénéficiaires d'une politique semblable.

Ouverture des marchés au détail

L'ouverture des marchés au détail permettrait aux clients d'Hydro-Québec de faire jouer la concurrence entre les fournisseurs d'énergie. Cette orientation pourrait être soumise à l'examen de la Régie de l'énergie sous la forme d'un avis à soumettre au gouvernement du Québec ou immédiatement par le biais d'un projet-pilote tel que prévu à l'article 167 de la Loi sur la Régie de l'énergie.

Alcoa serait intéressée à participer à un tel exercice qui viserait à déterminer si l'ouverture du marché de détail contribuerait à renforcer la sécurité énergétique à moindre coût.



CONCLUSION

Il est certain qu'un large éventail de mesures visant la sécurité énergétique sera proposé à la commission. Pour notre part, nous avons soumis des moyens qui répondent à nos préoccupations tout en étant, selon nous, respectueuses des principes de développement durable.

D'entrée de jeu, nous appuyons le développement de l'offre en électricité. Le Québec doit regarder d'abord du côté de la mise en valeur de son potentiel hydroélectrique. À cet égard, nous croyons qu'un des principaux obstacles réside dans la complexité des processus d'évaluation environnementale. Il serait dans l'intérêt public que les gouvernements du Canada et du Québec appliquent rigoureusement l'« Entente de collaboration Canada-Québec en matière d'évaluation environnementale » intervenue le 19 mai 2004 et continuent l'harmonisation de leur processus d'évaluation afin de réduire les délais d'approbation qui présentement s'étalent sur plus d'une décennie.

Nous croyons qu'il est de la responsabilité des autorités politiques d'optimiser, en quelque sorte, l'efficacité des processus d'évaluation environnementale.

Afin d'améliorer la sécurité énergétique, le gouvernement du Québec devrait favoriser l'autoproduction en électricité des grands consommateurs d'électricité. Deux alternatives sont à considérer à ce chapitre. Un engagement, voire une politique claire, concernant le renouvellement des contrats d'énergie et des droits hydrauliques que certains consommateurs industriels détiennent sur des sites hydroélectriques.

Il importe de souligner que pour Alcoa, il s'agit d'une source significative d'approvisionnement en électricité. Dans le contexte où l'on s'interroge sur la sécurité énergétique au Québec, nous aimerions obtenir l'assurance que nous pourrions continuer de compter sur cette source d'approvisionnement pour alimenter notre aluminerie de Baie-Comeau.

La seconde alternative consiste à demander au gouvernement du Québec d'examiner l'octroi de site hydraulique à des fins d'autoconsommation. Ces sites pourraient être développés selon des formules de partenariats public-privé. Les deux moyens relatifs à l'autoconsommation ont également le mérite de nous permettre d'améliorer la prévisibilité de l'évolution de nos coûts en électricité.

Si deux des plus grands projets d'Alcoa à l'échelle mondiale s'étaient concrétisés, soit la modernisation de l'Aluminerie de Baie-Comeau et l'agrandissement de l'Aluminerie de Deschambault, le Québec serait devenu le centre de gravité d'Alcoa en Amérique du Nord.



Nous croyons aussi qu'une autre façon de renforcer notre sécurité en approvisionnement consiste à accéder à plusieurs fournisseurs. Actuellement, Hydro-Québec Distribution possède le monopole de la distribution d'électricité au Québec. Nous aimerions que le gouvernement favorise l'ouverture du marché de détail. Cette ouverture pourrait dès maintenant faire l'objet d'une expérience-pilote avec les grands clients industriels afin de mieux évaluer les enjeux d'une ouverture à grande échelle.

En terminant pour ce qui est des options, le gouvernement pourrait demander à Hydro-Québec de rendre disponible, à même le bloc d'énergie patrimoniale, des volumes, à des entreprises qui s'engageraient à long terme dans le développement économique du Québec.

À la suite de l'examen des options en matière de sécurité énergétique, le gouvernement sera appelé à faire des choix. En ce qui nous concerne, nous espérons que la commission a bien reçu nos messages relatifs au fonctionnement efficace de nos alumineries, à la consolidation de nos activités au Québec et à la prévisibilité de l'évolution du tarif L.

Au-delà des choix qui seront faits en matière de sécurité énergétique, il importe que le gouvernement demeure préoccupé par l'impact de ces choix sur le coût de l'énergie au Québec.

Dans l'éventualité où la sécurité énergétique, qu'elle soit actuelle ou future, ne puisse être atteinte, les décideurs politiques seront confrontés à des choix douloureux ayant des répercussions sur les entreprises en termes de décision d'investissement et sur la population. Dans son mot de présentation, le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, évoque le spectre du délestage au Québec. *Qui aurait cru un jour qu'un ministre responsable de l'énergie au Québec soulèverait ce spectre?*

En définitive, les gouvernements possèdent les leviers pour assurer la sécurité énergétique des Québécois et il n'en tient qu'à lui de les utiliser, notamment :

- en harmonisant la réglementation environnementale et son application afin de favoriser le développement de l'offre tout en réduisant les délais qui, nous le rappelons, s'échelonnent sur plus d'une décennie;
- en favorisant l'émergence de nouveaux fournisseurs et en procédant à l'ouverture du marché de détail via des expériences-pilotes ou autrement;
- en favorisant le recours à la réglementation plutôt que les autorisations symboliques générales dans le plan stratégique d'Hydro-Québec ou dans sa Politique de l'énergie et, lorsque nécessaire, utilisant le pouvoir de directive du gouvernement tel que stipulé dans la Loi sur la Régie de l'énergie, où le ministre peut donner des directives sur l'orientation et les objectifs à poursuivre en termes d'orientation tarifaire, de choix des filières ou de réservation de blocs d'énergie dédiés au développement économique des régions;
- en favorisant l'autoproduction par l'entremise de l'octroi d'un site hydraulique du domaine public.



Vous aurez remarqué à la lecture de notre mémoire que les gens d'Alcoa sont particulièrement fiers de leurs réalisations, de la contribution positive et de la présence de notre entreprise dans le développement économique du Québec. En consolidant nos activités au Québec, Alcoa pourrait générer dans l'économie régionale des communautés où elle est présente, des retombées économiques de l'ordre de 40 milliards de dollars au cours des 25 prochaines années.

Alcoa

- *détient 5 milliards d'actifs au Québec;*
- *emploie plus de 4 000 personnes réparties dans dix établissements et usines au Québec;*
- *représente un potentiel de retombées économiques de 40 milliards \$ pour les 25 prochaines années dans les régions du Québec.*



ANNEXE A

ALCOA ET LE DÉVELOPEMENT DURABLE



Alcoa dans le monde et au Québec

Alcoa est le plus important producteur mondial d'aluminium primaire, d'aluminium fabriqué et d'alumine. Il dessert les marchés industriels, de l'aérospatiale, de l'automobile, de l'emballage, de la construction, du bâtiment et des transports commerciaux.

La société emploie 120 000 personnes dans 41 pays différents.

Depuis quelques années déjà, Alcoa a choisi d'étendre ses activités au Québec. Plusieurs facteurs ont contribué à cette décision, dont entre autres, la qualité de la main-d'œuvre locale. Toutefois, la disponibilité d'une énergie électrique fiable à des tarifs concurrentiels a été l'élément catalyseur à l'époque.

Alcoa emploie plus de 4 000 personnes réparties dans dix établissements et usines au Québec. Pour l'exercice terminé en 2003, nous avons enregistré un chiffre d'affaires de plus de 2,1 milliards de dollars. Nos activités génèrent des retombées économiques de plus de 1,0 milliard de dollars sur le territoire québécois. Alcoa, c'est aussi une fondation qui contribue au mieux-être de nos collectivités grâce à ses actions communautaires et au bénévolat de ses employés.

Alcoa est toujours un important protagoniste dans le développement économique du Québec. Alcoa produit et transforme, par le biais de filiales dans certains cas, l'aluminium au Québec avec l'électricité du Québec. Baie-Comeau, Bécancour, Boisbriand, Deschambault-Grondines, Laval, Longueuil et Pointe-Claire, autant de municipalités, autant de collaborateurs au développement économique, autant de démonstrations d'engagement d'Alcoa dans ces régions.

Qu'en est-il du gaspillage?

Certains intervenants du secteur de l'énergie tiendront des discours enflammés sur le prétendu gaspillage et le niveau de consommation des grandes industries. Lorsqu'on éprouve le besoin d'aborder le thème de la sécurité des approvisionnements en énergie dans un endroit comme le Québec, l'heure n'est pas à la tonitruance des propos mais plutôt à leur justesse.

Alcoa opère dans une économie de marché hautement concurrentielle. Les fondements même de la concurrence nous poussent continuellement à analyser l'évolution de nos coûts. Lorsque près du tiers des coûts de production sont directement liés à l'utilisation de l'énergie, soyez assurés que l'utilisation de chaque kilowatt-heure fait l'objet d'une attention particulière.



L'efficacité énergétique

Au-delà des mots, il y a les gestes.

Pour Alcoa, l'efficacité énergétique représente l'élément essentiel autour duquel s'articule sa stratégie en termes de réduction de ses coûts d'exploitation. Chaque geste, chaque processus font l'objet d'une révision ponctuelle dans le but d'épargner des kilowatts-heure. Cet inlassable exercice nous permet d'affirmer qu'Alcoa met tout en œuvre pour éviter le gaspillage. Pour mener à bien ces révisions, Alcoa s'est dotée d'une structure organisationnelle entièrement dédiée à l'efficacité énergétique. Cette structure est composée d'un comité international, de comités régionaux et de comités d'usines et ce, pour toutes les usines d'Alcoa à travers le monde.

Comité international – efficacité énergétique

Dans le but d'identifier les mesures d'efficacité énergétique les plus prometteuses, Alcoa a demandé à toutes ses usines à travers le monde de réaliser des analyses énergétiques. Knoxville au Tennessee et Massena dans l'état de New York ont été les premières à réaliser cet exercice. Fort de ces expériences, des lignes directrices ont été élaborées afin d'identifier rapidement les avenues les plus prometteuses. Des gens de l'équipe Alcoa Canada ont participé à ce processus dans le but de tirer profit de cette expérience et d'identifier les pistes susceptibles de mener à une réduction de la consommation énergétique de nos usines canadiennes. L'aluminerie Alcoa de Deschambault a terminé son étude au début de 2003. Deux pistes intéressantes sont ressorties : le chauffage au gaz naturel et l'utilisation de l'air comprimée. Déjà une firme d'ingénieur travaille aux études d'ingénierie afin de valider les coûts de mise en œuvre de ces solutions.

Comité régional – efficacité énergétique

Alcoa Canada a créé un comité régional se rapportant directement au comité international d'Alcoa et dont le mandat comporte deux volets. Le premier volet consiste à identifier et faire partager à toutes les usines d'Alcoa au Canada les initiatives dans le domaine de l'efficacité énergétique. Le second volet vise à s'assurer que les orientations de l'organisation en efficacité énergétique soient à la fois comprises et mises en œuvre. Ce comité régional est composé de représentants de la direction et d'un représentant de chacun des comités d'usine. Il est assisté par des experts indépendants dans le domaine de l'efficacité énergétique. Les rencontres se tiennent sur une base bimensuelle.

Comité d'usine – efficacité énergétique

Les comités d'usine en efficacité énergétique existent depuis le début des années 1990. Ils sont composés de représentants locaux provenant de chacun des départements. Les réunions sont tenues mensuellement et le représentant de ce comité qui siège sur le comité régional en assume la direction.



Projets d'efficacité énergétique

Pour Alcoa, l'efficacité énergétique ne se résume pas à un vœu pieux, c'est une réalité quotidienne. Pour appuyer cette affirmation, nous reproduisons une liste de projets d'efficacité énergétique en cours de réalisation ou récemment réalisés.

- Aluminerie Alcoa de Baie-Comeau : analyse des réseaux de condensateurs, optimisation de l'utilisation de la vapeur, modification des cycles de piquage, optimisation du système d'air comprimé, remplacement et installation de nouvelles chaudières;
- Aluminerie de Bécancour (ABI) : optimisation des doseurs-piqueurs, vannes à aube;
- Aluminerie Alcoa de Deschambault : optimisation des doseurs-piqueurs, optimisation du système d'air comprimé, vanne à aube;
- Usine de tige de Bécancour : installations de compteurs pour gaz naturel, contrôle de l'alimentation des fours, optimisation de la combustion des fours.

Environnement et développement durable

Bien qu'Alcoa opère dans une économie de marché, l'entreprise démontre un grand respect envers l'environnement et le développement durable qui se situent au cœur des valeurs d'Alcoa. La nature même du produit que nous fabriquons est en droite ligne avec ces éléments. Pour nous, la production de l'aluminium et le développement durable vont de pair : l'aluminium est un matériau des plus durables. Il peut être recyclé presque indéfiniment. Plus des deux tiers (761 millions de tonnes) de l'aluminium produit de 1886 à ce jour est encore en utilisation. Qui plus est, le recyclage de ce produit ne requiert que 5 % de l'énergie nécessaire pour la fabrication du nouveau métal à partir du minerai.

Il est reconnu que l'utilisation de l'aluminium dans la construction des véhicules automobiles contribue à réduire sensiblement le poids de ceux-ci. Au regard de l'environnement, ce signifie que chaque kilogramme d'aluminium utilisé dans la fabrication d'une automobile élimine de 13 à 15 kilogrammes de gaz à effet de serre. En utilisant de l'aluminium recyclé, ce sont plus de 26 kilogrammes de gaz à effet de serre qui sont ainsi éliminés.

Les caractéristiques de ce matériau font donc en sorte que l'accroissement de l'utilisation de l'aluminium dans la production de biens de consommation devrait s'inscrire dans les stratégies de développement durable développées par nos administrations publiques.

Pour Alcoa, le développement économique et le développement régional font aussi partie du concept de développement durable. En ce qui a trait à notre impact sur l'activité économique, il se fait sentir sur trois secteurs : le secteur primaire avec la production du métal, le secteur secondaire notamment avec notre usine de fabrication de tiges et le secteur tertiaire avec la présence de grandes entreprises nationales et internationales qui nous conseillent dans divers projets.



Alcoa et la transformation au Québec

Nos activités du secteur primaire sont les plus connues et nous en avons fait mention au début de ce mémoire. Nous discuterons plutôt des autres secteurs d'activité et nous pourrions au passage rectifier quelques mythes dont nous sommes, bien malgré nous, les victimes.

Contrairement à ce que certaines personnes laissent entendre, Alcoa fait de la transformation au Québec. L'usine de fabrication de tiges construite à Bécancour au coût de 49 millions de dollars a une capacité de production de plus de 80 000 tonnes métriques. Cette transformation se fait aussi via les filiales suivantes; Reynolds Canada pour les produits d'emballage, Howmet casting dans le moulage de l'aluminium et Kawneer Canada Ltée pour les produits architecturaux en aluminium. Nous soutenons aussi le secteur secondaire de la transformation en investissant dans le développement de procédés de fabrication qui procurent un avantage compétitif aux entreprises du Québec.

En ce qui a trait à un second mythe qui veut que la présence des grands joueurs de l'aluminium ne crée pas d'emplois directs dans le secteur tertiaire, il importe de mentionner que l'existence d'une masse critique de producteurs d'aluminium favorise le développement au Québec des entreprises de services-conseils spécialisées. À titre illustratif, l'industrie de l'aluminium fait appel aux services des firmes d'ingénierie suivantes : SNC-Lavalin, Bechtel, BPR, Hatch, BBA.

Ces entreprises qui possèdent des expertises reconnues internationalement sur le marché, se sont installées à deux pas de nos bureaux montréalais. De ce fait, plus de 200 emplois pour notre projet en Islande, à fort contenu technologique et avec des rémunérations conséquentes, contribuent à enrichir l'économie du Québec. Sans la présence d'une masse critique de producteurs d'aluminium suffisante, ces entreprises ne se seraient jamais établies au Québec, entraînant avec elles savoir-faire et expertise.

Vous nous permettez ici de faire un clin d'œil aux études économiques qui ont tendance à analyser seulement le prix de vente de l'électricité sans aucune considération pour toutes les activités économiques générées par la présence d'une industrie de l'aluminium. Il importe que le gouvernement tienne compte de toutes les facettes de l'activité économique générée par notre industrie. À ce sujet, le mémoire de l'association de l'aluminium du Canada souligne que les dépenses totales attribuables au dix alumineries s'élèvent annuellement à plus de 3,2 milliards de dollars (2003).



Alcoa s'engage dans les communautés

Quant à notre engagement envers les communautés où sont installées nos alumineries et usines de production, les employés d'Alcoa sont fiers de l'insertion de cette déclaration dans l'énoncé de leurs valeurs : « Le respect des cultures, des coutumes et des valeurs des communautés dans lesquelles nous travaillons, de même que l'attention que nous portons à leurs besoins, préoccupations et aspirations, font partie intégrante des valeurs d'Alcoa ». Ces valeurs s'inscrivent d'emblée dans une perspective de développement durable.

Nous avons l'intime conviction que le succès de notre entreprise réside dans la vitalité des communautés où nous sommes localisés. Fort de ce principe, nous encourageons nos employés à participer à des activités de bénévolat. Chaque année, Alcoa décrète une semaine mondiale de l'engagement communautaire dans le but d'encourager la participation de nos employés et de nos collaborateurs dans la communauté.



ANNEXE B

ARGUMENTAIRE D'ALCOA CONCERNANT
L'AVIS D'EXPERT DE MONSIEUR PIERRE
FORTIN PRÉSENTÉ AU MINISTRE DES
RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE
ET DES PARCS, DANS LE CADRE DE LA
COMMISSION SUR LA SÉCURITÉ ET DE
L'AVENIR ÉNERGÉTIQUES AU QUÉBEC,
INTITULÉ

Le développement économique et
régional



Table des matières

	Page
1. Introduction	I
2. Les positions soutenues par le professeur Fortin	II
3. Arguments d'Alcoa	III
Un calcul conjoncturel pour des décisions structurelles	III
Comparaison boiteuse entre les volumes de vente et les revenus générés.	IV
Industrie de l'aluminium et développement régional	IV



1. Introduction

Dans le cadre des travaux de la commission parlementaire de l'Économie et du travail portant sur la sécurité et l'avenir énergétique du Québec, le gouvernement a sollicité l'avis de six experts.

Parmi ces experts, monsieur Pierre Fortin, professeur au département des sciences économiques de l'Université du Québec à Montréal, s'est vu adressée la question suivante :

« Quels sont les avantages que présentent les exportations d'électricité pour favoriser notre développement économique et quelles en sont les limites? »

Sa réponse se retrouve dans un document intitulé « Le développement économique et régional ».

Dans ce document, monsieur Fortin profite de l'occasion pour attaquer au passage l'industrie de l'aluminium et il remet en cause, notamment, le bien-fondé de la politique gouvernementale à l'égard des alumineries.

Le but du présent document est d'exposer la position soutenue par le professeur Fortin et d'apporter les arguments nécessaires afin de démontrer les lacunes de son analyse en ce qui a trait, à tout le moins, à l'industrie de l'aluminium. Nous nous permettons de répondre à monsieur Fortin étant donné qu'il a directement interpellé Alcoa lors de la présentation de son avis d'expert devant la commission le premier décembre 2004.



2. Les positions soutenues par le professeur Fortin

Pour l'essentiel, le mémoire du professeur Fortin fait ressortir l'importance de mettre en place une marge de manœuvre énergétique suffisante pour renforcer la sécurité énergétique du Québec en matière de fourniture d'énergie électrique. L'expert soutient qu'Hydro-Québec doit dégager au cours des prochaines années une marge de manœuvre de 20 TWh, dont 15 TWh d'ici l'horizon 2012. À cet égard, l'expert préconise les mesures suivantes : 3 TWh provenant des mesures d'efficacité énergétique, 12 TWh provenant de la mise en œuvre de projets totalisant 31 TWh dont on aura pris soin de soustraire 20 TWh de croissance naturelle de la demande. D'autres projets avec un horizon de réalisation plus éloigné pourrait combler les 5 TWh manquants pour atteindre le chiffre confortable de 20 TWh.

Par ailleurs, le professeur Fortin soulève la question suivante « doit-on renouveler l'octroi de gros blocs d'énergie à ces entreprises énergivores et, si oui, à quel prix ? » Il nous apparaît clair que les propos de l'expert tendent à suggérer au gouvernement d'une part de ne pas reconduire aux conditions actuelles les blocs d'énergie prévus à ces contrats, et encore moins octroyer de nouveaux blocs d'énergie pour assurer la croissance de l'industrie de l'aluminium.

Pour soutenir sa recommandation, l'expert tente de démontrer que la fourniture d'électricité auprès des alumineries équivaut à subventionner, en 2003, cette industrie à hauteur de 1,3 milliard de dollars. Son calcul repose sur une approche économique basée sur le prix de vente moyen à l'exportation observé en 2003, comparé au tarif payé par les alumineries. La comparaison entre un prix de vente moyen qui n'inclut aucun frais de transport, de perte de charge sur les lignes, les coûts de stockage et un tarif qui inclut tous ces frais, revient à comparer des pommes avec des oranges. L'utilisation d'une telle forme de comparaison ne peut mener qu'à des constats erronés.

Enfin, le professeur Fortin aborde également la problématique de la rente économique relative à l'ensemble des marchés de consommation du Québec. En appliquant la même approche que celle utilisée pour les alumineries, il arrive à la conclusion que le marché domestique au Québec jouit d'une subvention à la hauteur de 7,9 milliards de dollars.

Finalement, nous laisserons le soin à d'autres de critiquer la comparaison douteuse que fait le professeur Fortin entre l'électricité et le pétrole et l'utilisation qu'il fait de cette comparaison pour appuyer son argumentaire.

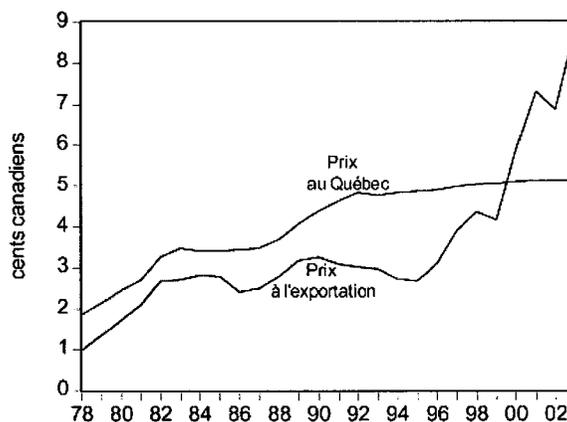


3. Arguments d'Alcoa

Un calcul conjoncturel pour des décisions structurelles

Il est généralement reconnu que les prix à l'exportation démontrent une certaine volatilité dans le marché, ce qui leur confère un caractère conjoncturel. Ainsi, les prix à l'exportation diminueront en période de surplus et, inversement, auront tendance à augmenter en période de déficit. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder la figure 2 du mémoire du professeur Fortin (voir ci-dessous) où on observe une très grande variation dans les prix à l'exportation au cours de la période 1978 à 2003. En effet, les prix passent de un cent du KWh à 8,8 cents du KWh sur la dite période. Pour évaluer la subvention présumée, le professeur Fortin utilise l'année 2003, soit celle qui affiche les plus hauts prix à l'exportation jamais observés dans l'histoire du Québec à ce jour.

Figure 2
Prix moyen de l'électricité vendue
à l'exportation et au Québec, 1978-2003



Source: Hydro-Québec.

Tous les vrais experts de la scène énergétique reconnaissent qu'il s'agit d'une conjoncture exceptionnelle en termes de prix de vente. Aussi, baser des décisions structurantes pour l'économie québécoise sur des éléments aussi conjoncturels nous apparaît hautement risqué.

À titre illustratif, il est intéressant de refaire l'exercice du professeur Fortin en utilisant la même approche mais sur la base de l'année 1995 qui présente un prix de vente moyen à l'exportation inférieur à celui obtenu sur le marché domestique. Qu'en est-il maintenant de la fameuse rente économique? Évanouie.

Ce petit exercice est riche d'enseignement sur la prudence dont doit faire preuve un gouvernement en basant sa politique économique sur des considérations d'ordre structurel et non pas sur des éléments de nature conjoncturelle, comme l'a fait le professeur Fortin.



Comparaison boiteuse entre les volumes de vente et les revenus générés

Le professeur Fortin observe que les clients industriels consomment 42 % des volumes de vente d'Hydro-Québec et qu'en retour, ils génèrent 32 % des revenus. Selon lui, il en résulte une situation inéquitable. De plus, en comparant le prix de vente moyen des marchés québécois avec le prix de vente moyen du secteur industriel, il conclut qu'Hydro-Québec se prive de 1,7 milliard de dollars de revenus en provenance des clients industriels.

Bien qu'un effort de comparabilité des catégories de clients est fait par le professeur Fortin en soustrayant certains coûts, il est étonnant de constater la méconnaissance du secteur énergétique de l'expert Fortin. De façon générale, les prix de vente du marché industriel reposent sur la réglementation économique basée sur le coût moyen de fourniture d'électricité. Selon cette approche, le secteur industriel paie un prix juste et équitable pour l'électricité qu'il consomme. En conséquence, les prix de vente des diverses catégories de consommateurs reposent sur les coûts moyens de fournir de l'électricité à ces catégories. Les membres de la commission doivent faire attention de ne pas faire de telles comparaisons boiteuses qui pourraient, conséquemment, les amener à prendre des orientations tout aussi boiteuses.

Par ailleurs, il importe de souligner qu'en matière de tarification de l'électricité, le gouvernement a mandaté la Régie de l'énergie pour établir les prix de vente d'électricité sur les marchés québécois. Le gouvernement a d'ailleurs clairement établi sa position en retirant des débats possibles, ceux reliés à l'inter financement entre les catégories de consommateurs. Les experts qui sont dûment reconnus par la Régie de l'énergie n'ont jamais osé faire de comparaison aussi douteuse comme le fait le professeur Fortin pour justifier l'établissement des tarifs. D'ailleurs, il serait intéressant de demander un avis à la Régie de l'énergie sur les éléments du mémoire du professeur Fortin qui traitent de la tarification de l'électricité.

Industrie de l'aluminium et le développement régional

Le professeur Fortin soutient que le gouvernement devrait percevoir une partie de la rente économique liée à la production hydroélectrique dont bénéficie le secteur industriel. Selon les calculs du professeur Fortin, les fonds ainsi dégagés seraient de l'ordre de quelques 1,7 milliard de dollars (2003). Ces fonds pourraient être redistribués dans les régions via des mesures de développement économique créant cinq fois plus d'emplois au cinquième du coût de création d'un emploi dans le secteur de l'aluminium. Encore une fois, il s'agit d'un exercice hautement théorique, pour ne pas dire utopique, dont la finalité n'est d'aucune utilité dans le cadre des décisions auxquelles est confronté l'État. D'ailleurs, il est intéressant de noter que monsieur André Caillé a avancé une suggestion similaire et que le gouvernement a rapidement repoussé du revers de la main cette suggestion du PDG d'Hydro-Québec. Ce dernier suggérait que les tarifs devraient refléter le coût d'opportunité et, en conséquence, que l'État s'approprie la totalité de la rente économique dans le but notamment de l'utiliser comme outil de développement régional.



En termes de développement économique régional, le professeur Fortin fait état du peu d'emplois en région créés par l'industrie de l'aluminium. À cet égard, nous aimerions lui rappeler que tel que mentionné dans le mémoire de l'association de l'industrie de l'aluminium, notre industrie au Québec génère des retombées économiques directes dans les régions de 3,2 milliards de dollars millions de dollars et plus de 15 000 emplois, dont 8 500 emplois directs en région. Qui plus est, les activités de l'industrie de l'aluminium s'échelonnent sur plusieurs décennies, ce qui confère une stabilité économique dans les régions où cette industrie est présente. En définitive, Alcoa considère que ses activités principalement en région contribuent à l'atteinte d'un développement économique durable de celles-ci.

En répondant ainsi à l'avis du professeur Fortin, nous avons voulu démontrer à la commission que le secteur de l'énergie est un secteur complexe et que conséquemment, les décisions et recommandations de la commission devront faire l'objet de beaucoup de prudence.

Alcoa au Canada



« Pour être la meilleure société au monde,
nous devons d'abord être la meilleure société
au sein de nos communautés. »

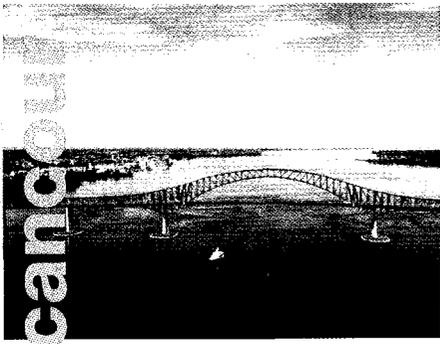
Aluminum Company of America

Aluminum Corporation of Canada

ALCOA



ALCOA



Aluminerie de Bécancour

Située au bord du fleuve St-Laurent dans le parc industriel de Bécancour, l'aluminerie produit annuellement près de 400 000 tonnes métriques d'aluminium sous forme de plaques de laminage, de lingots-T (pur et allié) et de billettes. Elle est détenue à 74,95 % par Alcoa et 25,05 % par Alcan.

Les retombées économiques sont de 102 millions de dollars en salaires et avantages sociaux, 5,8 millions de dollars en taxes locales, 65,3 millions de dollars en achats (excluant les matières premières, le gaz et l'électricité), 29,5 millions de dollars en achats régionaux biens et services excluant taxes, CSST et commandites.

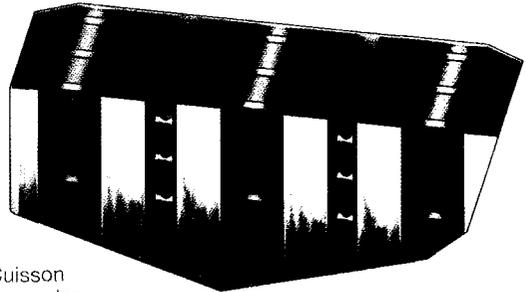
L'aluminerie est certifiée ISO 9002 depuis 1996 pour la fabrication de plaques, tés et billettes. En 2003, elle a été simultanément enregistrée ISO 9001 : 2000 pour la fabrication de plaques,

Date de démarrage :	Avril 1986
Coût de la construction :	1,65 milliards de dollars
Production :	Lingots-T, billettes, plaques
Nombre d'employés :	Plus de 1 000
Capacité de production :	400 000 TM / an
Installations portuaires :	Bécancour
Certifications :	ISO 9002 en 1996, ISO 9001 : 2000 et ISO 14001 en 2003

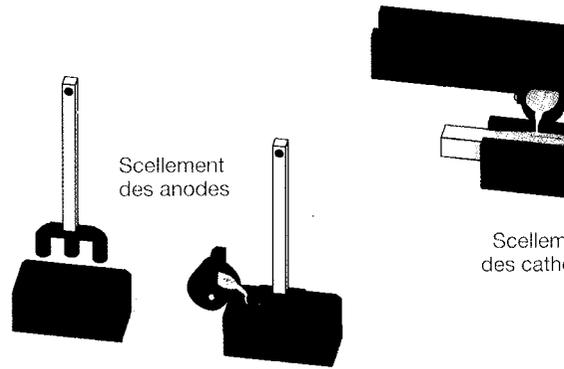
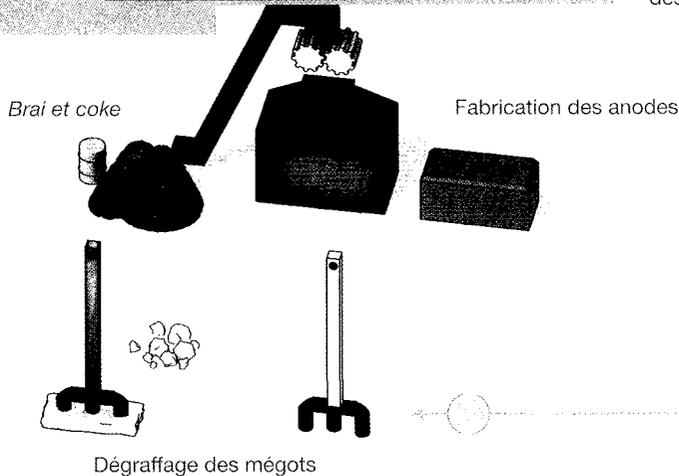
tés et billettes et ISO 14001 : 1996 pour la production d'aluminium comprenant la fabrication des anodes et des produits finis plaques, tés et billettes.

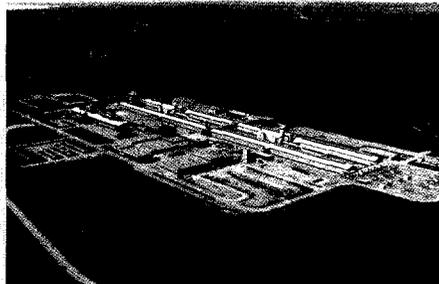
En 2003, l'Aluminerie de Bécancour s'est méritée le prix Alcoa pour *Zéro empreinte environnementale* en plus du prix *Phénix Environnement 2003* dans la catégorie *Le savoir-faire en matière de développement durable*. À l'automne 2003, l'aluminerie a obtenu l'attestation de performance *ICI ON RECYCLE !* de Recyc-Québec.

L'implication communautaire est présente dans plusieurs fondations comme celles de l'Université du Québec à Trois-Rivières, du Centre de biodiversité du Québec, du Centre hospitalier de Trois-Rivières et également dans divers organismes à but non lucratif.



Cuisson des anodes





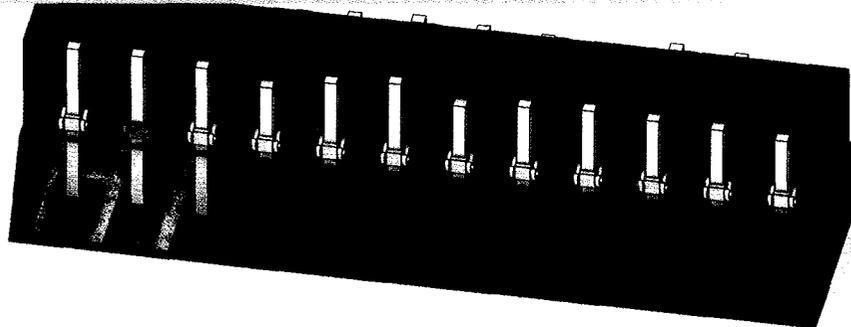
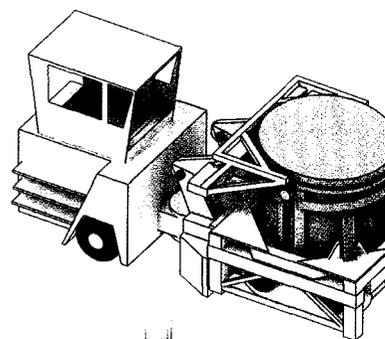
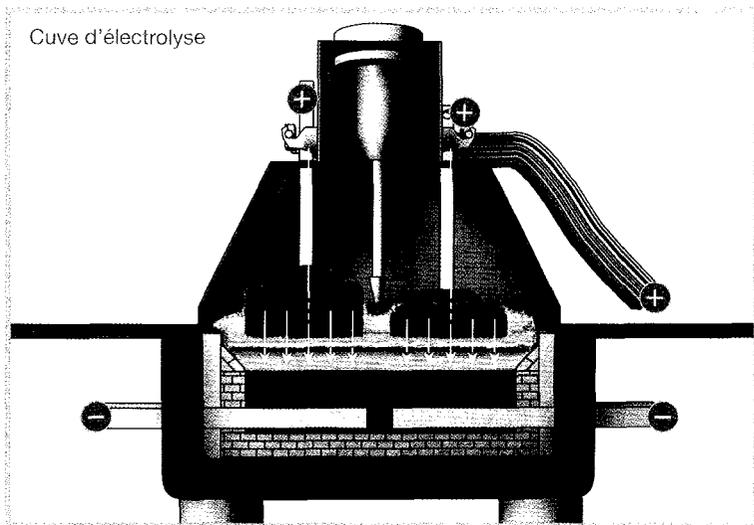
Date de démarrage :	Septembre 1992
Coût de la construction :	1 milliard de dollars
Production :	Lingots-T
Nombre d'employés :	Plus de 550
Capacité de production :	250 000 TM / an
Installations portuaires :	Trois-Rivières
Certifications :	ISO 9002 en 1996, ISO 9001 : 2000 et ISO 14001 en 2003

Situé sur le Chemin du Roy, à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de Québec, le village de Deschambault domine le fleuve Saint-Laurent sur le Cap Lauzon. C'est dans ce contexte géographique et socio-économique qu'en 1989 le groupe Alumax s'est lancé dans un défi de taille en y construisant l'Aluminerie de Deschambault. Étant donnée la fragilité et la valeur du milieu dans lequel l'aluminerie s'est installée, la performance environnementale a constitué, dès la construction, une priorité.

Démarrée en 1992, l'usine a atteint sa pleine capacité d'opération en 1993 avec une production annuelle de 215 000 tonnes métriques d'aluminium. Connue sous le nom de AP-30, la technologie utilisée est la plus récente de l'industrie. Au fil des ans, grâce à l'amélioration continue des équipements, des procédés et méthodes de travail, la capacité de production est passée à 250 000 tonnes métriques d'aluminium annuellement. En 1998, Alumax se porte acquéreur de l'ensemble des installations d'Alumax.

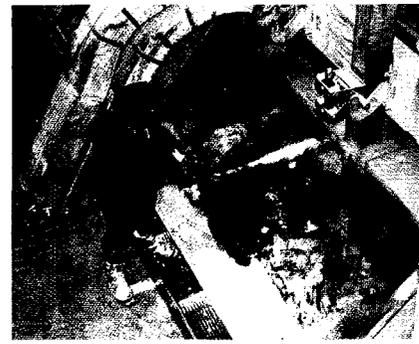
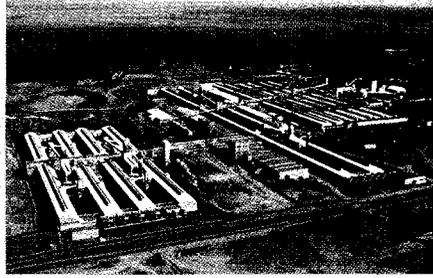
La performance technique de l'Aluminerie de Deschambault est reconnue comme la meilleure de l'industrie et ce, au niveau mondial. Ce succès s'explique aussi par son style de gestion avant-gardiste.

D'importants efforts sont consentis dans la formation, l'organisation du travail et le travail d'équipe ainsi que dans l'optimisation de nos procédés. Cette équipe est des plus enthousiaste et relève les défis de l'amélioration continue. C'est là le fondement même de sa mission et de sa politique environnementale.



Mégot

Électrolyse de l'alumine



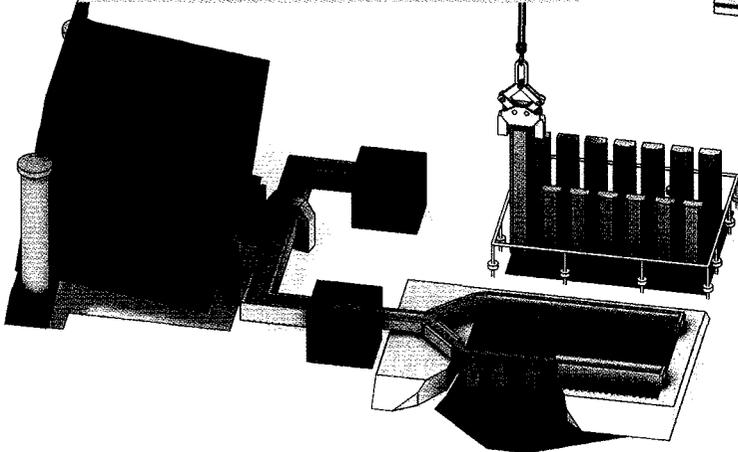
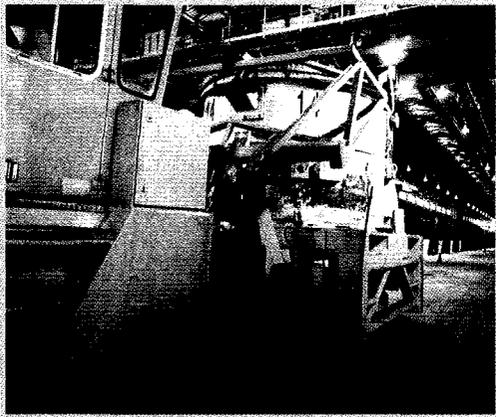
Située sur un cap rocheux surplombant le majestueux fleuve St-Laurent, l'Aluminerie de Baie-Comeau développe une capacité annuelle de production de 437 000 tonnes métriques d'aluminium. Elle comporte deux parties : l'usine Soderberg (542 cuves) et l'usine précuite (480 cuves).

Tour à tour propriété de la *Canadian British Aluminum Company*, de la *Reynolds Metals Company* et à présent d'Alcoa (depuis 2000), l'usine a été bâtie puis agrandie à quatre reprises (de 1957 à 1991), sans compter la modernisation des cuves Soderberg au début des années 1980. Le travail méticuleux du personnel jumelé à divers systèmes très performants de traitement des fumées et de l'eau assurent le respect des normes environnementales en vigueur.

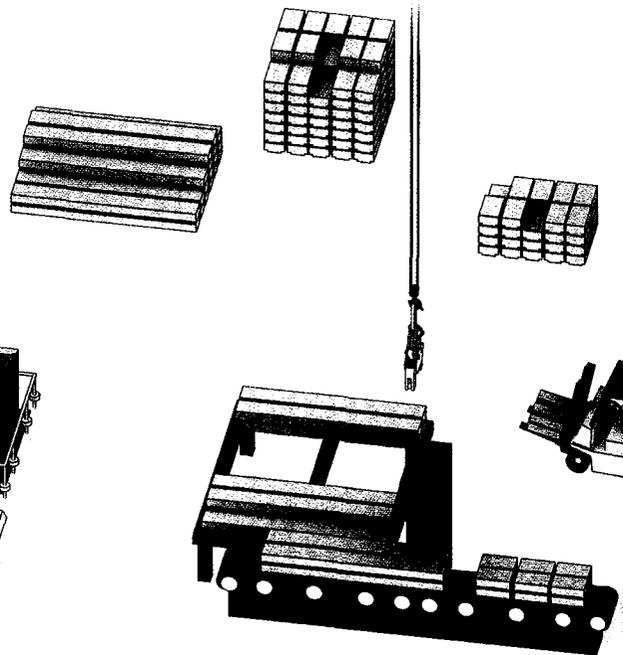
Date de démarrage :	Décembre 1957
Coût de la construction :	1,65 milliards de dollars
Production :	Lingots-T, plaques, billettes et tige
Nombre d'employés :	Plus de 1 800
Capacité de production :	437 000 TM / an
Installations portuaires :	Propriété de l'usine
Certifications :	Premier producteur d'aluminium au Québec à obtenir la certification QS 9000, ISO 9001 : 2000 et ISO 14001

L'usine est le plus gros employeur de Baie-Comeau et elle contribue pour 190 millions de dollars annuellement à la vie économique de la région. L'usine et son personnel sont très engagés socialement. En 1991, l'usine s'est vue remettre le prix *Émersionade de la grande entreprise* décerné par le Centre Émersion de Baie-Comeau et le prix *Chances égales* d'Emploi et Immigration Canada pour souligner son programme d'intégration des femmes dans les métiers non traditionnels, une première au Québec.

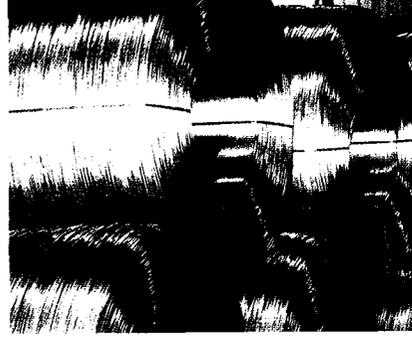
En 2004, l'Aluminerie de Baie-Comeau a reçu le *Mérite québécois de la sécurité civile* décerné par le ministère de la Sécurité publique en reconnaissance de sa contribution pour l'établissement d'un programme de formation en sécurité civile pour les intervenants dans la MRC de Manicouagan.



Coulée des produits de première fusion



Manutention et transport des produits



Usine de Tige de Bécancour

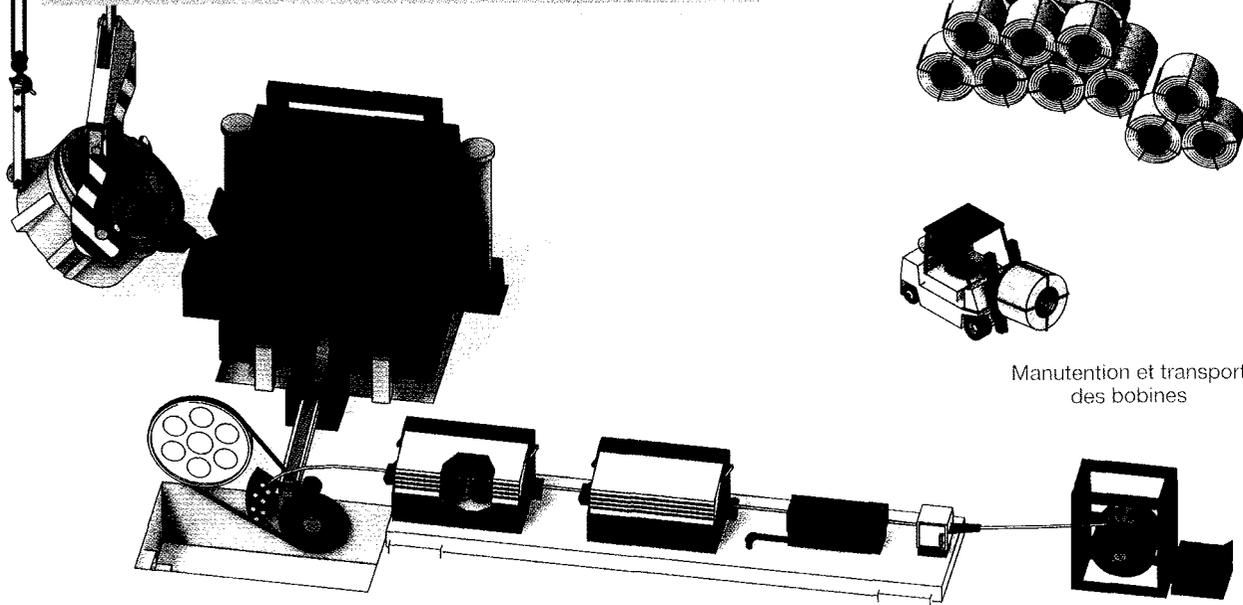
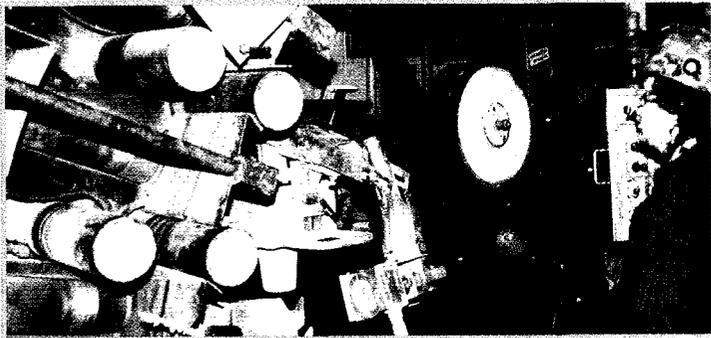
Date de démarrage :	Mars 1992
Coût de la construction :	49 millions de dollars
Production :	Bobines de tige d'aluminium en continu
Nombre d'employés :	Plus de 60
Capacité de production :	80 000 TM / an
Énergie :	Électricité fournie par Hydro-Québec Consommation d'énergie de 1 000 MW/mois
Installations portuaires :	Bécancour
Certification :	ISO 9001 : 2000 et ISO 14001

Mise en service en 1992, l'Usine de Tige de Bécancour est implantée au cœur du Québec, à proximité du fleuve Saint-Laurent et de grands réseaux routiers et ferroviaires qui lui donnent accès à tous les marchés du monde.

Les employés de production travaillent en équipes autonomes. Une rotation aux quatre heures permet au personnel de l'usine de travailler à tous les postes du laminoir et d'être ainsi associé à l'ensemble des activités de production, agissant tantôt à titre de fournisseur, tantôt à titre de client. Par ailleurs, en pratiquant la Maintenance Productive Totale (TPM), les équipes de production assurent le fonctionnement optimal des équipements.

L'usine maintient les émissions atmosphériques à un niveau minimal grâce à un procédé optimisé et au type d'équipement qu'elle utilise.

Tous les employés travaillent de façon sécuritaire et responsable tout en respectant l'environnement et la santé des employés, des clients et des communautés environnantes.



Laminage et obtention des tiges

Manutention et transport des bobines



Alcoa au Canada : un peu d'histoire...

- 1886 Charles Martin Hall, chimiste de formation et passionné par les minéraux, met au point une technologie permettant de produire de l'aluminium.
- 1888 Hall et six partenaires financiers fondent la *Pittsburgh Reduction Company*. La production commerciale de l'aluminium débute quelques mois plus tard.
- 1907 Après un grand essor (opérations en Arkansas, en Illinois, à New York et au Canada) le nom de la compagnie est changé pour *Aluminum Company of America (ALCOA)*
Les opérations canadienne se feront sous le nom de *Northern Aluminum*
- 1928 Alcoa cède ses actifs canadiens à une nouvelle société : Alcan
Progression de l'*Aluminum Company of America* dans de nombreux marchés
- 1998 Acquisition d'Alumax par Alcoa et adoption de la raison sociale « Alcoa Inc. » pour mieux refléter l'envergure mondiale de la compagnie
- 2000 Alcoa acquiert le troisième producteur mondial : Reynolds

L'aluminium et le développement durable

L'aluminium est l'un des matériaux les plus intéressants pour la création et le maintien d'un monde durable :

- l'aluminium peut être recyclé presque indéfiniment; environ deux tiers (761 millions de tonnes fabriquées depuis 1886) de tout l'aluminium produit à ce jour est encore en utilisation
- le recyclage de l'aluminium économise 95 % de l'énergie nécessaire pour la fabrication de nouveau métal à partir du minerai et, en plus, il diminue le besoin en sites d'enfouissement de déchets solides
- l'aluminium permet de réduire substantiellement le poids des véhicules. Ainsi, chaque kilogramme d'aluminium de première fusion utilisé dans la fabrication d'une automobile élimine entre 13 et 15 kilogrammes d'émissions de gaz à effet de serre durant la vie du véhicule. Cette réduction peut atteindre 27 kilogrammes s'il s'agit d'aluminium recyclé.

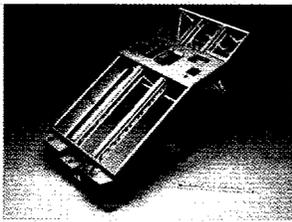
La malléabilité et la résistance de ce métal rendent l'aluminium efficace pour une vaste gamme d'utilisations :

- alliages dont la résistance supérieure et la capacité d'absorption d'énergie contribuent à une sécurité routière accrue en cas de collision
- contenants de nourriture et de breuvages plus légers à expédier et plus faciles à recycler
- produits architecturaux qui nécessitent moins d'entretien, qui sont plus résistants, plus durables et à l'épreuve de la corrosion
- composantes aérospatiales qui permettent de fabriquer des avions et des astronefs sécuritaires, fiables et à un coût abordable
- certains composés d'aluminium peuvent également être utilisés pour améliorer la santé humaine et l'hygiène.

26,9816 uma

AI

13



Pièces moulées en aluminium

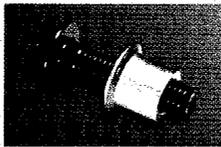
se spécialise dans les moulages complexes destinés à l'industrie aérospatiale et à des applications militaires et commerciales. Elle offre à ses partenaires des solutions complètes qui peuvent comprendre l'ingénierie simultanée, la fabrication, l'usinage, les traitements de surface et l'assemblage de pièces moulées en aluminium. Parmi ses principaux clients figurent AIRBUS, BOEING, BOMBARDIER, GE, HONEYWELL et RAYTHEON.



Automobile et transport commercial

à Collingwood, Ontario, est dotée d'une capacité de production annuelle de plus de 1,5 million de jantes en aluminium. Ses principaux clients sont GENERAL MOTORS, FORD, CHRYSLER et HONDA.

L'usine à Laval, Québec, se spécialise dans l'assemblage de jantes (plus de 90 000 par année). Ses principaux clients sont PACCAR, PREVOST CAR et GROVE CRANE.



à St. Thomas, Ontario, se spécialise dans les systèmes électriques et électroniques modulaires pour les automobiles et camions légers.

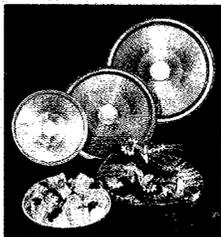
à Mississauga, Ontario, distribue une vaste gamme de produits et outils commercialisés sous les marques HUCK®, RECOIL®, MARSON®, VALUERIVET®.



produit et distribue la plus vaste gamme de plaques et de feuilles en aluminium au monde.

Produits de consommation

Chef de file du marché alimentaire canadien, propose aux consommateurs une vaste gamme de produits en aluminium : le papier Reynolds®, les contenants Redi Pan®, les sacs de cuisson pour le four ou le barbecue Hot Bags®, ainsi que le papier antiadhésif Release^{MD}, gagnant du Grand prix canadien de produits nouveaux 2003. Outre ses produits en aluminium, Alcoa offre une gamme de produits papier : le papier ciré Cute-Rite®, le papier parchemin Reynolds® et le papier à congélation Reynolds®.



Emballage

Leader nord-américain dans la fabrication d'emballages de produits alimentaires en plastique et en aluminium, se spécialise également dans l'extrusion de la feuille de polystyrène orienté. Sa force repose sur ses installations situées dans les grandes régions économiques du Canada et sur son réseau de distribution qui couvre l'ensemble du pays.



est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de bouchons et d'équipement d'emballage. Cette division dessert surtout des sociétés d'embouteillage et d'emballage de boissons gazeuses, de jus, d'eau, de produits laitiers, d'aliments et autres produits de consommation.



Chef de file mondial de l'industrie du graphisme d'emballage depuis plus de 50 ans, la division fournit des services de conception de l'emballage, de prépresse, de transfert d'image et de gestion du cycle complet de développement graphique.



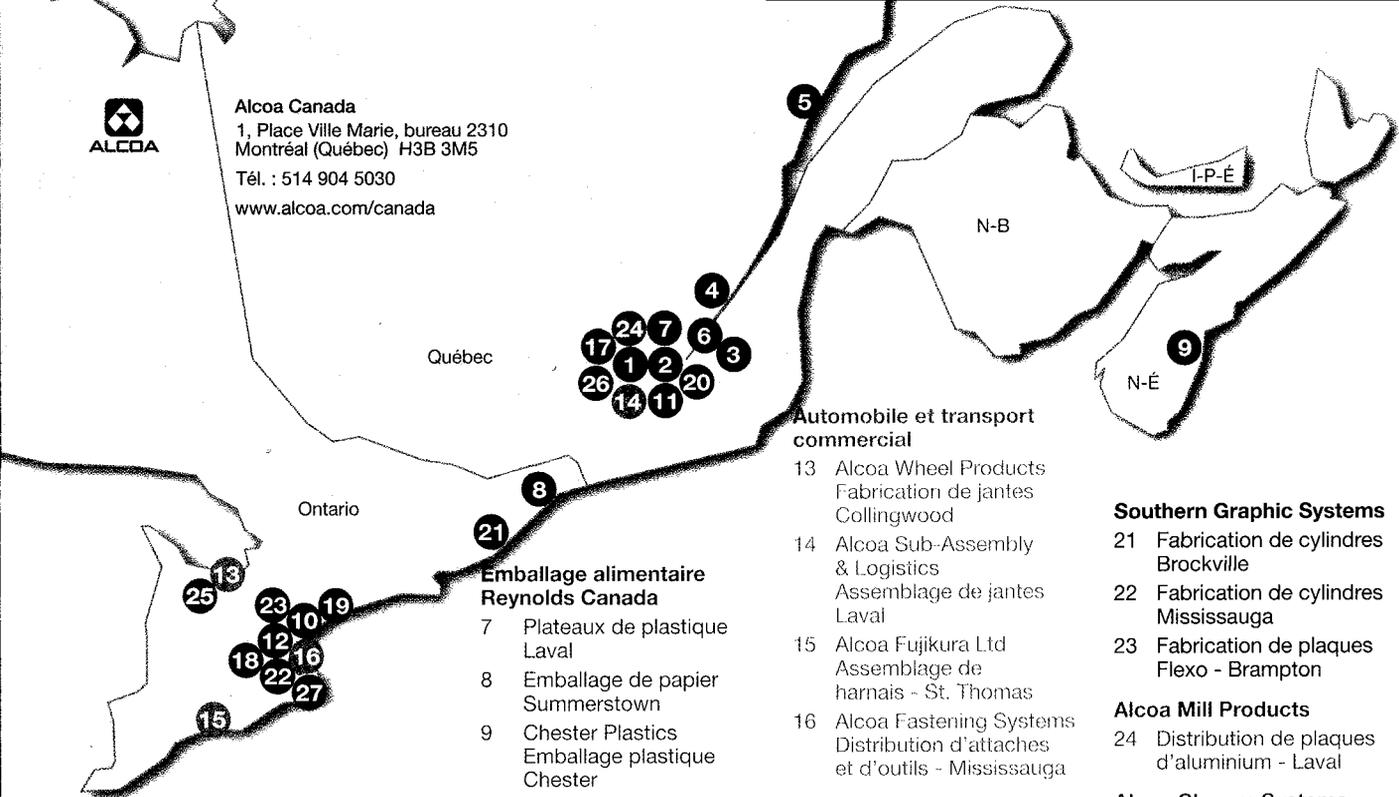
est une compagnie intégrée verticalement qui fabrique une vaste gamme de produits en carton ondulé tels que rouleaux industriels, feuilles spécialisées pour l'industrie alimentaire et les cosmétiques, enveloppes protectrices pour oeufs, emballages pour ampoules et produits métallisés laminés.

Produits de bâtiment en aluminium

propose une vaste gamme de systèmes architecturaux en aluminium (entrées, portes, fenêtres, murs-rideaux et lanterneaux) pour répondre aux exigences de ses clients et à tous les besoins du marché de la construction commerciale.



Alcoa Canada
1, Place Ville Marie, bureau 2310
Montréal (Québec) H3B 3M5
Tél. : 514 904 5030
www.alcoa.com/canada



Alcoa Canada

1 Siège social
Montréal

Alcoa Canada
Première fusion

2 Siège social
Montréal

- 3 Aluminerie Bécancour
- 4 Aluminerie Deschambault
- 5 Aluminerie Baie-Comeau
- 6 Usine de Tige Bécancour

Emballage alimentaire Reynolds Canada

- 7 Plateaux de plastique Laval
- 8 Emballage de papier Summerstown
- 9 Chester Plastics Emballage plastique Chester
- 10 Papier d'aluminium et contenants Etobicoke

Produits de consommation Reynolds

- 11 Siège social canadien Montréal
- 12 Usine de transformation Etobicoke

Automobile et transport commercial

- 13 Alcoa Wheel Products Fabrication de jantes Collingwood
- 14 Alcoa Sub-Assembly & Logistics Assemblage de jantes Laval
- 15 Alcoa Fujikura Ltd Assemblage de harnais - St. Thomas
- 16 Alcoa Fastening Systems Distribution d'attaches et d'outils - Mississauga

Howmet Casting

- Moulage d'aluminium
- 17 Laval
- 18 Georgetown

Ivex Corporation

- 19 Emballage de papier Toronto
- 20 Produits de papier Longueuil

Southern Graphic Systems

- 21 Fabrication de cylindres Brockville
- 22 Fabrication de cylindres Mississauga
- 23 Fabrication de plaques Flexo - Brampton

Alcoa Mill Products

- 24 Distribution de plaques d'aluminium - Laval

Alcoa Closure Systems International

- 25 Bouchons et équipement d'emballage - Feversham

Kawneer Canada Ltée

- Systèmes architecturaux en aluminium
- 26 Pointe-Claire
- 27 Scarborough

Alcoa dans le monde...

- est le plus important producteur mondial d'aluminium de première fusion, d'aluminium transformé et d'alumine
- compte 120 000 employés et est présente dans 41 pays
- a eu un chiffre d'affaires de plus de 21,5 milliards \$ US en 2003
- offre une solution unique à ses clients grâce aux capacités de ses entreprises, notamment dans la conception, l'ingénierie, et la production
- ses produits et ses composants en aluminium sont utilisés partout dans le monde, dans les avions, les voitures, les canettes, les bâtiments, les produits chimiques, les équipements de sport et de loisirs, ainsi que dans un grand nombre de produits industriels et de consommation
- a récemment été désignée par Fortune Magazine comme étant l'entreprise du secteur de la métallurgie la plus admirée. Pour la neuvième année consécutive, Alcoa fait partie de la liste des meilleures entreprises de ce secteur. De plus, elle se situe au deuxième rang des entreprises de tous les secteurs d'activité au chapitre de la responsabilité sociale
- en 2003, la Fondation Alcoa a accordé plus de 1 600 dons dans 32 pays, et le montant des dons remis par Alcoa et par la Fondation Alcoa totalise 26,8 millions \$ US
- Alcoa aspire à être la meilleure entreprise au monde, aux yeux de ses clients, de ses actionnaires, des collectivités et de ses employés.

Alcoa au Canada...

- emploie plus de 6 000 personnes réparties dans 27 établissements et usines, en majorité au Québec et en Ontario
- a eu un chiffre d'affaires de plus de 2,5 milliards \$ en 2003
- est présente dans les principaux secteurs de l'industrie de l'aluminium : R&D, extraction, raffinage, fusion, transformation et recyclage

Alcoa au Canada (suite)...

- outre ses activités de première fusion au Québec, elle fabrique des composantes en aluminium pour les industries automobile (Alcoa Wheel Products) et aérospatiale (Howmet), des matériaux d'emballage alimentaire et produits de consommation (Reynolds), et elle effectue le design d'emballages (Southern Graphic Systems).

Alcoa au Québec...

- emploie plus de 4 000 personnes réparties dans 10 établissements et usines
- Alcoa Canada Première fusion a eu un chiffre d'affaires de plus de 2,1 milliards \$ en 2003
- ses activités génèrent des retombées économiques de plus de 1 milliard \$ par année pour la province
- les alumineries d'Alcoa Canada Première fusion de Baie-Comeau, de Deschambault et de Bécancour, ainsi que l'Usine de Tige de la même région, produisent annuellement plus de 1,3 million de tonnes métriques de lingots, de pièces coulées, de billettes et de tiges d'aluminium
- si deux des plus grands projets d'Alcoa à l'échelle mondiale se concrétisent, soit la modernisation de l'Aluminerie de Baie-Comeau et l'agrandissement de l'Aluminerie de Deschambault, qui représentent des investissements de plus de 2 milliards \$, le Québec deviendra le plus important centre de production d'aluminium d'Alcoa en Amérique du Nord
- Alcoa et la Fondation Alcoa contribuent au mieux-être des collectivités au sein desquelles l'entreprise est active, grâce à ses actions communautaires et au bénévolat de ses employés dans le cadre d'une vaste gamme de programmes, dont font partie les programmes ACTION et BRAVO.

